Compiegne, mercredi 12 juillet 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/01971
Modifiant l'avis n° FR/2023/01107
Cloture par l'avis n° FR/2023/04703

Pris en application :
Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Défaut de signalisation ou balisage (absence de bouée de signalisation)

RIVIERE OISE CANALISEE - PONT DE MOURS (SNCF)

Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 29/03/2023 à 15:00 au 12/07/2023 à 11:00**
  - **Oise canalisée**
    au pk 33,290 - Rive droite

Commentaire :
Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de l'absence de la bouée de signalisation dans le chenal de la passe rive droite. Dans l'attente de son remplacement, vous êtes priés de bien vouloir naviguer avec prudence à l'approche de cet ouvrage.
Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :
UTI Seine-Nord, 2, bd Gambetta, BP 20053, 60321 COMPIEGNE CEDEX
Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27

Date limite d'affichage :
Prochain avis.

Chef de la subdivision exploitation

Signé

Hélène BUMBACA

UTI Seine-Nord
2, bd Gambetta - BP 20053
60321 COMPIEGNE CEDEX
Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27